

Forêt et changement climatique : quelle adaptation pour la filière bois de l'Arc jurassien franco-suisse ?

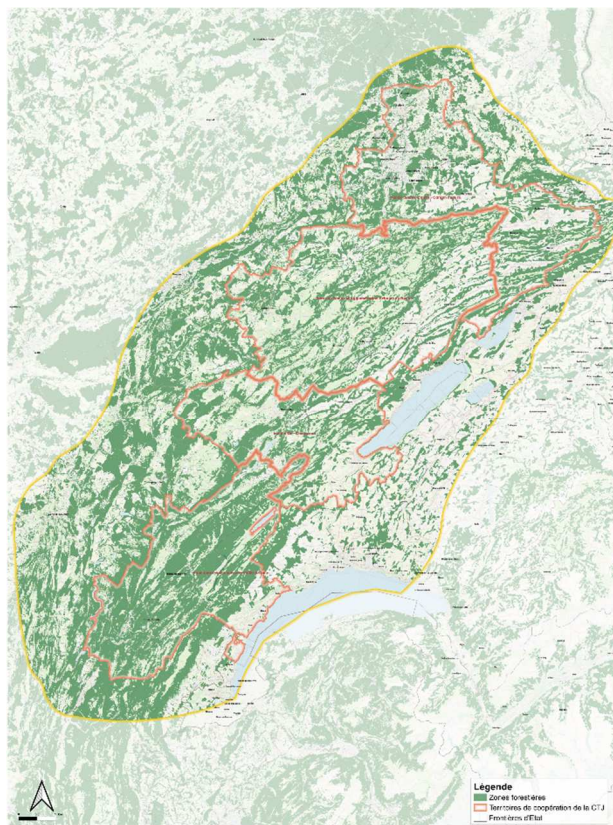
Restitution de la journée du 20 juin 2024 organisée à Geneveys-sur-Coffrane (NE, CH)

Afin de réfléchir aux réponses à apporter aux problématiques rencontrées par la forêt face au changement climatique à l'échelle de l'Arc jurassien franco-suisse, Arcjurassien.org avait réuni en novembre 2023 à Bois-d'Amont une centaine de représentants des administrations et organismes spécialisés.

Fort de la richesse des débats et du fruit de cette réflexion collective, Arcjurassien.org a convoqué une nouvelle rencontre, cette fois centrée sur la filière bois et ses débouchés. Une cinquantaine de représentants français et suisses de la filière se sont ainsi retrouvés le 20 juin 2024 à Geneveys-sur-Coffrane, sur la commune de Val-de-Ruz, région forestière importante du canton de Neuchâtel, pour faire le point sur les adaptations des pratiques, des usages et de la production en réponse à l'évolution de la ressource locale au niveau de l'Arc jurassien.

La matinée a fait l'objet d'interventions d'experts (interprofessionnelles, bureaux d'études, entreprises, chercheurs...) en lien avec les défis de valorisation de la ressource, d'innovation et d'adaptation des pratiques et de la chaîne de production. L'après-midi était consacré à des ateliers collaboratifs dans l'optique de susciter des projets de collaboration autour de ces grands enjeux.

Couverture forestière des territoires



La filière bois de l'Arc jurassien face changement climatique

Avec un taux de couverture forestière de 44 %, l'Arc jurassien franco-suisse est particulièrement concerné par les effets du changement climatique sur la forêt, et ses impacts sur la filière bois en termes d'évolution économique. Si on considère le seul « noyau »¹ de la filière (sylviculture et exploitation forestière, sciage et travail du bois, industrie du papier-carton et construction bois), celle-ci représente environ 24 500 emplois sur tout le territoire, dont 4 sur 5 côté suisse.

En termes d'activités spécifiques, l'exploitation forestière concerne 3 000 emplois et le sciage et le travail du bois 12 500 (50 % du total de la filière). Dans cette catégorie, les scieries (environ 2 000 emplois) et les entreprises de fabrication de charpentes et autres menuiseries (près de 9 000) concentrent le gros des effectifs. On trouve aussi des activités de fabrication d'emballage, d'objets divers, de panneaux et de parquets. Enfin, l'industrie du papier-carton occupe 2 000 personnes dans l'Arc jurassien, et la construction bois (travaux de charpente) plus de 7 000, soit 30 % de la filière.

¹ Activités complètement intégrées dans la filière (hors bureaux d'étude, architectes, prescripteurs, etc.)

Toutes ces activités du « noyau » de la filière représentent environ 6 700 entreprises, dont l'immense majorité (92 %) emploient moins de 10 personnes. Seules 46 entreprises dépassent les 50 salariés. La plupart (84 %) des structures publiques et privées de sylviculture et d'exploitation forestière se trouvent côté français, alors que 70 % des entreprises de sciage et de travail du bois sont situées côté suisse.

En termes de production, il a été récolté 3,865 millions de m3 dans l'Arc jurassien en 2022, à part à peu près égale entre les deux pays (53/47). Les usages sont répartis entre le bois énergie (23 %), le bois d'œuvre / grume (64 %) et le bois de trituration et d'industrie (13 %). Les résineux représentent 85 % du volume utilisé en bois d'œuvre.

Au-delà de chiffres économiques, la filière bois repose aussi sur une ressource qui évolue dans sa composition et dans son exploitation : nouvelles essences, bois « de crise » (maladies, événements climatiques), etc. Cette évolution pose la question de la valorisation de ce matériau, dans un enjeu d'adaptation aux nouveaux marchés et aux nouveaux usages. Si la recherche et l'innovation technologique peuvent répondre en partie à cette problématique, les aspects « culturels » semblent également importants à travailler. De la prise de conscience par les clients et prescripteurs de l'intérêt multiple à travailler avec le bois dans la construction (empreinte carbone, ressource locale et circuits courts, esthétique, durabilité, confort...) à un effort de « lobbying » auprès des autorités (sécurité incendie) et des marchés, un travail global de sensibilisation et de conviction via la démonstration (projets exemplaires) reste à mener.

Enfin, l'appareil de production et de distribution doit également poursuivre son adaptation afin de promouvoir les aspects positifs du bois auprès des marchés, en accord avec les nouvelles demandes des consommateurs. Cela inclut le développement des circuits courts de la récolte au produit fini, la traçabilité, les produits innovants permettant de nouvelles performances techniques, l'optimisation de la ressource, les labels de qualité... Les stratégies déployées sont variées et concernent les trois niveaux de transformation du bois jusqu'au consommateur final.

Restitution des ateliers

Il s'agissait tout d'abord de faire un rapide état des lieux des atouts, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM) de la filière au regard des trois sujets suivants : l'évolution de la ressource, sa valorisation et l'adaptation de la production.

- Une ressource en évolution

<u>Atouts</u> Disponibilité de la ressource Diversité de la ressource Capacité d'adaptation et résilience Durabilité Couverture continue	<u>Faiblesses</u> Monoculture / uniformisation Manque de connaissances Poids relatif faible par rapport à la filière béton Faible revenu financier
<u>Opportunités (ce qui facilite)</u> Prise de conscience de l'intérêt du bois Demande sociétale / consommation Transversalité (solidarité entre acteurs) Expérimentations (nouvelles essences etc.) Echanges franco-suisses Croissance de la forêt	<u>Menaces (ce qui freine)</u> Evolution rapide de la demande : difficulté d'avoir une vision à moyen terme Incertitudes liées au changement climatique Normes / réglementations Baisse des résineux Equilibre faune - flore Pression énergétique et agricole

- La question de la valorisation

<u>Atouts</u> Empreinte carbone Atouts : rapide, économique, esthétique, confort Matériau biosourcé Savoir-faire locaux Filière complète présente sur le territoire Innovation, nouvelles solutions, créativité	<u>Faiblesses</u> Baisse du nombre de scieries Manque d'investissement Métiers peu attractifs : pénibilité, rémunération... Baisse du nombre d'unités de transformation
<u>Opportunités (ce qui facilite)</u> Nouveaux marchés / nouvelles demandes Tendances circuits courts et économie circulaire Traçabilité du produit Recherche et développement Volonté politique	<u>Menaces (ce qui freine)</u> Lobbies de la construction (béton / métal) Forte demande de bois énergie Pression des marchés et concurrence étrangère Manque de connaissances Conditions d'exploitation Volatilité des marchés

- L'adaptation de la production

<u>Atouts</u> Maillage d'entreprises existant Adaptabilité des petites structures (niches) Soutien à l'innovation, organismes de recherche Mutualisation des moyens Engagement des acteurs Capacité en ingénierie	<u>Faiblesses</u> Difficultés de modernisation Nombre élevé de petites structures Déconnexion entre la découpe et le produit final Manque de connaissance sur l'avenir de la ressource Manque de main-d'œuvre Difficulté de transmission des entreprises
<u>Opportunités (ce qui facilite)</u> Tendances circuits courts, réemploi AOP / AOC Soutien à l'investissement Prise de conscience de l'intérêt du bois Développement de produits en bois de feuillus	<u>Menaces (ce qui freine)</u> Faible soutien public côté suisse Faible retour sur investissement Environnement économique instable Foncier (prix) Délocalisations Lourdeurs administratives Prix des résineux

Les groupes devaient ensuite choisir un de ces trois thèmes et proposer une forme d'action à mettre en place, en explicitant les enjeux et la plus-value de la coopération.

La question de la valorisation a été ciblée dans les 5 ateliers, avec des propositions d'actions et niveaux d'intervention différents.

Les enjeux globaux identifiés autour de cette problématique :

- Valoriser les atouts du bois dans la construction
- Conserver le savoir-faire et le transmettre
- Maintenir les emplois et la filière
- Valoriser le bois local et la ressource disponible, y compris les bois de crise
- Renforcer les circuits courts
- Développer des parts de marché
- Renforcer le maillage du réseau

Pour les participants, l'intérêt de la coopération se justifie par les aspects suivants :

- Territoire commun avec des besoins importants
- Réponses à des problématiques similaires, voire partagées car le sujet est fédérateur
- Entraide et collaboration, complémentarité et solidarité entre acteurs
- Mutualisation des moyens y compris financiers : effet de masse et économies d'échelle
- Partage d'expérience, cohérence des informations

Actions identifiées par les ateliers

Les actions identifiées par les ateliers :

- Veille technique et réglementaire :
 - Retours d'expériences et diffusion
 - Fiches techniques des réalisations
 - Communication
 - Promotion auprès des organismes de formations
- Interconnaissance et échanges
 - Visites de réalisations / chantiers en bois local en France et en Suisse
 - Mise en avant des projets exemplaires : écoles, ponts, halles, équipements sportifs...
- Réunion des acteurs professionnels
 - Renforcer les instances
 - Créer un événement annuel transfrontalier autour du bois
 - Conférences, expositions, chantiers témoins, ateliers collaboratifs...
- Populariser l'utilisation du bois
 - Créer des liens entre les labels et renforcer la communication les concernant
 - Actions de lobbying et sensibilisation
 - Catalogue de compétences professionnelles : promotion des savoir-faire
- Approfondir la coopération entre chercheurs
 - Réalisation d'un projet pilote sur la frontière
 - Rapprochement des normes et simplification administrative
 - Communication sur les réalisations